

MOTION SOUMISE AU VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame la Présidente de la Région, Monsieur le Recteur d'Académie,

Depuis plusieurs années, nous vous alertons sur le sous-effectif dans notre établissement et sur la dégradation des conditions de travail qui en découle pour les personnels. Trois secteurs sont fortement touchés : les agents, qui dépendent de la Région Ile-de-France, et les personnels de vie scolaire ainsi que les personnels administratifs, qui dépendent du Rectorat de Créteil. De nombreuses motions ont été votées par le conseil d'administration depuis au moins trois ans pour interpeller la Région et la Rectorat, et nous nous sommes rendus en audience au Rectorat en juin 2018 et juin 2020 pour évoquer ces questions. Aucune des demandes exprimées depuis trois ans n'a pour l'instant été satisfaite. Or, en cette rentrée 2020, la situation ne s'est pas améliorée, loin de là.

Le Lycée Samuel Beckett accueille 45 élèves de plus cette année. L'accueil des élèves le 1^{er} septembre a été possible grâce au déploiement d'un dispositif sanitaire qui prévoit le nettoyage et la désinfection des locaux à des intervalles réguliers. La mise en œuvre de ce protocole repose sur les agents, qui font face à une nouvelle charge de travail dans des conditions particulièrement difficile : manipulation des produits désinfectants, irritations entraînées par les surblouses et les charlottes, gêne provoquée par le port du masque. Sans remettre en cause la nécessité de ces mesures de protection, nous déplorons qu'elles soient mises en place à effectif constant, provoquant une intensification des efforts et une augmentation de la pénibilité pour les agents qui effectuent ce travail. Nous constatons par ailleurs que l'une de nos collègues, en arrêt maladie une grande partie de l'année depuis plusieurs années, n'est toujours pas remplacée. Cela entraîne là aussi une surcharge de travail pour les autres agents. Tous les midi, l'accueil du lycée doit être fermé pendant au moins une demie-heure, le personnel n'étant pas en nombre suffisant pour que la loge reste ouverte. Le 25 août, nous lisions pourtant dans la presse que les lycées d'Île-de-France allaient « bénéficier d'un "Fonds d'urgence RH Covid-19" leur permettant de recourir à une agence d'intérim en cas d'absences d'agents régionaux liées à la crise sanitaire » (site « Actu.fr »). Nous sommes le 25 septembre : Mme la Présidente, quand le dispositif que vous appelez de vos vœux sera-t-il opérationnel ?

Deux secteurs qui dépendent du Rectorat sont également en forte tension : la vie scolaire et les secrétariats. A ce jour, 1/2 poste reste sans affectation au secrétariat de direction, ce qui provoque une surcharge de travail pour le reste des personnels. La situation est également critique en vie scolaire. Depuis plusieurs années, le bureau de la vie scolaire doit rester fermé à certaines heures, l'ensemble de l'équipe étant occupée par l'accueil à la grille, par la gestion des circulations ou par la restauration scolaire. De même, lorsqu'un ou une élève fait un malaise, comme cela arrive presque tous les jours, qui s'en charge, selon vous ? L'infirmerie est restée fermée du 1^{er} au 21 septembre. Elle a rouvert, mais à mi-temps seulement. Ce sont donc les personnels de vie scolaire, les personnels de direction et les enseignants qui doivent gérer eux-mêmes ces situations critiques où la vie des élèves est parfois en jeu. La crise sanitaire n'a fait qu'aggraver une difficulté déjà existante, comme on le voit au réfectoire où 450 élèves en moyenne déjeunent chaque jour. Faute de personnels de vie scolaire en nombre suffisant, les personnels de direction de l'établissement eux-mêmes sont actuellement contraints, tous les midis, de surveiller le réfectoire et de tenir le standard téléphonique de l'établissement. Avant même la crise sanitaire, nous avons demandé à plusieurs reprises, ces dernières années, la création d'au moins un poste d'assistant d'éducation supplémentaire et d'un poste d'infirmière à plein temps. Lors de l'audit réalisé dans notre établissement à l'hiver 2018-2019, l'inspection de vie scolaire avait reconnu que notre établissement était « en tension ». Lors de l'audience au rectorat, le 25 juin 2020, voici ce qui nous avait été dit : *« pour nous, vous êtes à la limite de la sous-dotation, mais vous n'y êtes pas encore. Nous avons bien noté qu'il ne fallait pas qu'il y ait quelqu'un de malade en vie scolaire dans votre lycée. Nous comprenons que cela peut être problématique, mais on ne peut pas actuellement vous aider »*. Cela n'est pas acceptable dans le contexte actuel. Cela ne le sera toujours pas lorsque la crise sanitaire sera derrière nous.